

DUERP

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels



Thiviers
PÉRIGORD VERT

Public concerné nombre

Toute personne professionnelle souhaitant se former à la réalisation de son document unique d'évaluation des risques professionnels.

Groupes de 6 à 10 personnes.

Pré-requis, modalités et délai d'accès

Pré-requis : être un professionnel d'une entreprise (gérant ou salarié)

Modalités et délai d'accès : Remplir le bulletin d'inscription et le renvoyer au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Pour les porteurs de projets agricoles, une copie du PPP mentionnant l'intitulé de la formation doit nous être transmise avec le bulletin.

Présentation générale (problématique, Intérêt)

Acquérir les compétences nécessaires à la réalisation et à l'écriture en autonomie du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, adapté à la structure professionnelle.

Objectifs

- Repérer les risques sur son exploitation
- Rédiger un document unique des risques professionnels
- Mettre en place des mesures d'amélioration des conditions de travail, de santé et de sécurité.

Contenu de la formation

- Présentation et explicitation détaillée du code du travail notamment les articles L 412-1 ; L412-2 ; L4121-3 ; L4121-4 ; L4121-5
- Obligation de moyens à une obligation de résultats
- Mise en place d'une politique de prévention et en comprendre la raison
- Présentation des exploitations et de leurs spécificités en lien avec le DUER
- Méthodologie générale pour la rédaction du DUERP avec exemples
- Méthodologie sur la hiérarchisation des risques
- Réflexion sur un échéancier de mise en place d'amélioration et savoir les prioriser
- Présentation de modèles et d'outils d'aide à la rédaction

Modalités pédagogiques

Partage d'expérience, apports avec projection diaporama et remise d'une pochette avec des documents
Mise à disposition de modèles de DUER par filière et d'ordinateurs avec clé USB offerte.

Encadrement : Formateurs MFR expérimentés et intervenant MSA

Compétences, Capacités professionnelles visées

Être capable de comprendre la réglementation concernant le code du travail, pour l'employeur et le salarié
Identifier les unités de travail, et les risques de l'exploitation.

Savoir écrire son DUERP

MAISON FAMILIALE RURALE
DU PERIGORD VERT

Contact : Laura BAILLARD
Responsable Formation Continue Agricole

Château de la Filolie - CS 89201 - 24800 THIVIERS
05 53 55 15 22 ✉ mfr.thiviers@mfr.asso.fr mfr-thiviers.fr

DUERP

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

Durée

Formation sur 2 jours—14h

Dates

Voir planning FC Agri

Lieux

MFR de Thiviers – La Filolie 24800 THIVIERS

Statut

Demandeur d'emploi, salarié, chef d'entreprise, agent de collectivité

Coût par participant

Formation sur 2 jours : 27€ x 14h = 378 €

- Financements possible via VIVEA, OCAPIAT ou autre OPCO

Restauration

Repas complet proposé à 12€

Responsable de l'action, contact

Maison Familiale Rurale du Périgord Vert / 24800 THIVIERS

tel. 05 53 55 15 22 / e-mail : mfr.thiviers@mfr.asso.fr

Laura BAILLARD, coordinatrice (07.57.48.78.39 / laura.baillard@mfr.asso.fr)

Formateurs, Animateurs et intervenants

- Laura BAILLARD, coordinatrice et monitrice à la MFR, ingénierie en agriculture et expérience professionnelle
- Olivier PASSERIEUX, moniteur à la MFR, DUT Génie électrique et expérience professionnelle
- Servan LEGEROT, moniteur à la MFR, BPREA et expérience professionnelle
- Intervenant MSA en co-animation : Joël FRANCOISE

Suivi de l'action

Émargement par les formateurs, et les participants.

Évaluation de l'action

Mises en situation professionnelle.

Une enquête de satisfaction est envoyée à chaque participant à la fin de la formation.